

La RE2020 appliquée à la construction en pierre naturelle

- réf ROC-RE2020-23

Appréhender la pierre naturelle dans le bâtiment en respectant la Réglementation Environnementale 2020.



OBJECTIF DE FORMATION

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Intégrer les enjeux et les objectifs de la nouvelle réglementation,
- Effectuer le bilan thermique d'un bâtiment,
- Analyser les conditions de confort dans un bâtiment,
- Analyser le Cycle de Vie d'un bâtiment,
- Choisir des solutions respectant les seuils réglementaires,
- Valoriser les performances de la pierre naturelle.

PROGRAMME DE FORMATION

- Evolution de la réglementation thermique de 1974 à nos jours,
- Focus sur la RE2020 et ses différents seuils,
- Les transferts thermiques,
- L'analyse de cycle de vie,
- Le confort thermique,
- Conception d'ouvrages respectant les seuils.

Personnes concernées

Collectivités, Architectes, entreprises de la pierre, ...

Pré-requis

Des connaissances de base en calcul thermique et en analyse du cycle de vie sont nécessaires

Méthodes et modalités pédagogiques

Alternance d'exercices et d'apports théoriques.
Des supports sont remis au participant.

Evaluation

L'atteinte des objectifs est évaluée via des questionnaires.
A l'issue de la formation, le participant reçoit un certificat de réalisation.

Formateurs

Les formateurs intervenants, expérimentés, sont reconnus pour leurs expertises respectives.

Dates et tarif

Consulter la grille tarifaire.

Renseignements et inscription

Accueil des personnes en situation de handicap nécessitant un besoin spécifique : nous contacter à l'inscription.

Nos résultats (données 2022)



82% de stagiaires sont satisfaits